

JUIN 2023, NUMÉRO 7

LE JOURNAL DU SIRCTOM

Le bulletin d'information du Syndicat Intercommunal Rhodanien
de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères



INSCRIVEZ-VOUS !

Vous êtes chaleureusement invités à Métrópolis ! Inscrivez-vous avant mardi 30 mai pour profiter d'une visite pour que le recyclage n'ait plus aucun secret pour vous ! Intérêt du tri, types de plastiques, traitement et devenir : vous saurez tout sur le recyclage ! Inscrivez-vous donc auprès du SIRCTOM, et donnons-nous rendez-vous à Portes-lès-Valence le mardi 20 juin dès 18h30 ! Veuillez noter que la visite est limitée à 30 personnes.

UN TRAVAIL EN ÉQUIPE

Le SIRCTOM est allé à la rencontre d'Arche Agglo et de Porte de Dromardeche pour échanger au sujet des couches lavables. Ces échanges ont permis de dégager des pistes de sensibilisation, dans le sens d'un travail commun à mener.



A votre agenda !

La journée **Portes
Ouvertes** du SIRCTOM
aura lieu
le 30 septembre
de 9h à 14h !



Notre 1^{er} Repair Café

Atelier de réparation de vélo
et de petit électroménager

**Rendez-vous vendredi 9 juin
de 13h à 16h !**

RENDEZ-VOUS LE 9 JUIN !

Rendez-vous lors de notre premier repair café avec votre vélo ou votre petit électroménager cassé (cafetière, etc) pour apprendre à le réparer ! On se retrouve vendredi 9 juin de 13h à 16h devant la déchetterie d'Andancette !

UNE RENCONTRE ZÉRO DÉCHET

La présidente du SIRCTOM, accompagnée de Michel RAVOIN, conseiller municipal délégué au commerce à Saint-Vallier et du Dauphiné Libéré, est allée à la rencontre d'un acteur du territoire dans la réduction des déchets. Aurel Multiservices, cordonnier au 24 rue Verdun à Saint Vallier, répare des milliers de paires de chaussures chaque année. Aurélien leur évite la poubelle en leur donnant une seconde vie. Acheter moins, mais mieux, et faire réparer, c'est aussi ça la réduction des déchets !

DE NOUVEAUX RÉFÉRENT.E.S

Le 12 mai dernier, de nouveaux référents composteurs et de nouvelles référentes compostrices ont été formé.e.s au SIRCTOM ! Vous aussi, lancez-vous dans un projet de compostage partagé en toute sérénité... et respectez la loi AGEC avant le 31 décembre 2023 !

